



GUIDE

"Comment remplir le formulaire de demande et quelles pièces justificatives transmettre à la demande ?"

SOMMAIRE

Afin de formaliser votre demande de substitution d'assurance emprunteur, la Casden Banque Populaire vous guide pour compléter le formulaire.

Ce guide vous permet de remplir le formulaire en ligne et d'identifier les pièces justificatives à fournir.

Complétude du formulaire.....	P 3-6
Notice d'information ou Conditions générales ou Notice d'assurance.....	P 7-8
Conditions Particulières.....	P 9-10



Complétude du formulaire

➤ Saisissez vos coordonnées

- ① Sur ce premier écran, indiquez tout d'abord **le nombre de prêts concernés** par votre demande. Un champ "numéro de prêt" s'ouvrira automatiquement en bas de formulaire.
- ② Complétez ensuite **vos coordonnées** (civilité, date de naissance...) ainsi que vos numéros de prêts. Vous trouverez dans la catégorie "**liens utiles**" un guide pour vous aider à les retrouver.
- ③ Le numéro de sociétaire qui se trouve sur votre relevé de compte global Casden (8 caractères en dessous de votre adresse)
- ④ Le numéro du contrat d'assurance se trouve sur **les conditions générales** du contrat ainsi que sur **le bulletin d'adhésion**.
- ⑤ Enfin, indiquez si votre demande concerne **un ou deux assurés**. Dans le cas où un deuxième assuré est concerné, de nouveaux champs apparaîtront afin que vous puissiez saisir ses coordonnées également.

J'effectue une demande de substitution de mon contrat d'assurance emprunteur

Informations importantes :
• Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.
• Une substitution est l'acte par lequel vous mettez fin à votre contrat actuel.

Liens utiles
Comment remplir le formulaire de demande et quelles pièces justificatives transmettre à la demande ?
Comment retrouver le(s) numéro(s) de prêt immobilier ?

Coordonnées du demandeur
Merci de compléter les champs suivants

Nombre de prêts concernés par la demande *

Type de contrat et risques couverts pour le(s) contrat(s) concerné(s)*
 Assurance de l'Emprunteur pour le prêt immobilier (Décès, PTIA, ITT, IPT, IPP) - en fonction des garanties souscrites

Modèle de la résiliation : A l'échéance ou à tout moment en fonction du contrat souhaité.

Date de l'événement donnant lieu à résiliation : cette date est déterminée en fonction de l'acceptation de la substitution par votre établissement prêteur.

Civilité *

Nom *

Prénom *

Date de naissance *

Numéro de sociétaire de l'assuré *

Adresse *

Code Postal *

Ville *

Téléphone *

Adresse mail *

Numéro du premier prêt *

Numéro du contrat d'assurance en cours

La demande concerne-t-elle un autre assuré ? *

Oui
 Non

Suivant

Cliquez sur
"Suivant" pour
accéder au
**téléchargement
des pièces
justificatives**

Complétude du formulaire

➤ Téléchargez vos pièces justificatives

Sur ce second écran, téléchargez vos **pièces justificatives**. Attention, vos fichiers devront impérativement être au format **PDF**. Si votre document comporte plusieurs pages, vous devrez préalablement les consolider en un seul document.

L'écran de téléchargement des pièces justificatives **est obligatoire**

Vous avez également la possibilité de télécharger dans "Autre document" tout justificatif que vous pensez utile à l'instruction de votre demande.

Point d'attention

Dans le cas où il y aurait deux assurés : vous devrez télécharger un exemplaire de chaque document par assuré.

Zone de téléchargement
des **conditions générales** (voir P7-8 pour identifier les documents)

Zone de téléchargement
des **conditions particulières** (voir P9-10 pour identifier les documents)

Zone de téléchargement
des **autres documents**

J'effectue une demande de substitution de mon contrat d'assurance emprunteur

Informations importantes :

- Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.
- Une substitution est l'acte par lequel vous mettez fin à votre contrat actuel.

Documents à joindre au présent formulaire

Les fichiers téléchargés ne doivent pas excéder 10Mo et doivent nécessairement être au format PDF

1. La notice d'information du contrat d'assurance ou conditions générales (également appelées Notice d'assurance)

Elle présente l'ensemble des garanties proposées, leurs définitions précises, leurs conditions de mise en œuvre et les risques exclus.

Télécharger vos conditions générales *

Déposez un fichier ici ou cliquez sur le bouton ci-dessous pour charger le fichier.
[Ajouter un fichier](#)

2. Les conditions particulières ou tout autre document équivalent.

Il s'agit d'une proposition d'assurance formalisée et engageante d'un assureur externe, permettant de déterminer les garanties souhaitées, les risques exclus, le bénéficiaire du contrat, les montants, durée et quotidiens couverts.

Par exemple : conditions particulières définitives et des annexes éventuelles, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance ou conditions spécifiques

Elles indiquent les informations ci-dessous :

- Les garanties couvertes par le contrat d'assurance
- La quotité par assuré et type de garantie
- Le montant du capital assuré
- Le coût total en euros sur la durée du prêt
- L'échéancier des primes d'assurance
- Les dates d'effet et de cessation des garanties
- L'adresse du siège social de la CASDEN

Merci de vérifier que l'adresse du bénéficiaire figurant sur le document est la suivante :

CASDEN BANQUE POPULAIRE
1bis rue Jean WIBER
77420 Champs sur Marne

Télécharger vos conditions particulières *

Déposez un fichier ici ou cliquez sur le bouton ci-dessous pour charger le fichier.
[Ajouter un fichier](#)

3. Autres documents. Vous souhaitez télécharger un autre document

Télécharger un autre document

Déposez un fichier ici ou cliquez sur le bouton ci-dessous pour charger le fichier.
[Ajouter un fichier](#)

[Précédent](#) [Aperçu](#)

Complétude du formulaire

► Finalisez l'envoi

Une fois le téléchargement des pièces justificatives effectué, cliquez sur "**Aperçu**" afin d'accéder au récapitulatif de votre demande. Vous pourrez modifier à ce stade certains éléments en cliquant sur "**Modifier**". Cliquez sur "**Finaliser**" pour envoyer définitivement votre demande.

J'effectue une demande de substitution de mon contrat d'assurance emprunteur

Informations importantes :

- Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.
- Une substitution est l'acte par lequel vous mettez fin à votre contrat actuel.

Coordonnées du demandeur
Merci de compléter les champs suivants

Nombre de prêts concernés par la demande *

Type de contrat et risques couverts pour le(s) contrat(s) concerné(s) *

Motif de la résiliation : A l'échéance ou à tout moment en fonction du contrat soumis.

Date de l'événement donnant lieu à résiliation : cette date est déterminée en fonction de l'acceptation de la substitution par votre assureur prêteur.

Prénom * Nom * Civilité *

Date de naissance *

Numéro de sociétaire de l'assuré *

Adresse *

Téléphone * Adresse mail *

Numéro du premier prêt *

Numéro du contrat d'assurance en cours

La demande concerne-t-elle un autre assuré ? *

Oui Non

Modifier

Documents à joindre au présent formulaire
Les fichiers téléchargés ne doivent pas excéder 10Mo et doivent nécessairement être au format PDF

1. La notice d'information du contrat d'assurance ou conditions générales (également appelées Notice d'assurance)
Dès présente l'ensemble des garanties proposées, leurs définitions précises, leurs conditions de mise en oeuvre et les risques exclus.

Télécharger vos conditions générales *

2. Les conditions particulières ou tout autre document équivalent.
Il s'agit de documents annexés au formulaire et engageant d'un assureur assuré, permettant de déterminer les garanties souhaitées, les risques exclus, le débiteur du contrat, les montants, durée et autres conditions.
Par exemple : conditions particulières définissant les années éventuelles, certificat d'admission, attestation assurance, certificat d'assurance ou conditions spécifiques

Elles indiquent les informations ci-dessous :

- Les garanties couvertes par le contrat d'assurance
- Le quotient garanti et type de garantie
- Le taux de capitalisation
- Le coût total en euros sur la durée du prêt
- L'échéancier des primes d'assurance
- Les délais d'effacement et de cessation des garanties
- Adresse de siège social de la CASDEN

Merci de vérifier que l'adresse du bénéficiaire figurant sur le document est la suivante :

CASDEN BANQUE POPULAIRE
Tbin m Jean WINER
77420 Champs sur Marne

Télécharger vos conditions particulières *

3. Autres documents. Vous souhaitez télécharger un autre document

Télécharger un autre document

Aucun fichier ajouté

Modifier

Finaliser

Lien utile
Comment remplir le formulaire de demande et quelles pièces justificatives transmettre à la CASDEN

Comment retrouver le(s) numéro(s) de prêt immobilier ?

Bouton de modification de vos **coordonnées**

Vérifier que l'adresse du **bénéficiaire** figurant sur la proposition d'assurance formalisée correspond à l'adresse de la **CASDEN**

Bouton de modification de vos **pièces justificatives**

Bouton d'**envoi définitif** de votre demande.

Complétude du formulaire

➤ Ecran récapitulatif

Lorsque vous cliquez sur "**Finaliser**", les données de votre formulaire sont envoyées.

Vous aurez alors un **message de confirmation** qui apparaîtra à l'écran. **Chaque assuré reçoit cette confirmation** par mail aux adresses saisies dans le formulaire.

Confirmation de
votre demande sur
le site

 casden

J'effectue une demande de substitution de mon contrat d'assurance emprunteur

Informations importantes :

- Ce formulaire est un moyen de nous transmettre votre demande de substitution d'assurance sans préjuger à ce stade de l'acceptation ou du refus.
- Une substitution est l'acte par lequel vous mettez fin à votre contrat actuel



Merci, votre demande a bien été prise en compte.

Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais.

Dans le cas d'une demande de résiliation d'un contrat assurance emprunteur pour votre prêt immobilier, la CASDEN vérifie si les garanties du contrat d'assurance externe que vous proposez couvrent bien les garanties minimales exigées en matière d'assurance des emprunteurs.

Elle vous communique au plus tard dans les 10 jours suivant la réception de votre dossier complet la décision d'acceptation ou de refus motivé du contrat d'assurance externe présenté sur la base de l'analyse réalisée.

En cas d'acceptation, un avenant à votre contrat de prêt vous sera envoyé par voie électronique ou par voie postale sous réserve de la réception du nouveau contrat d'assurance définitif.

Cordialement,
Le gestionnaire crédit

Liens utiles

[Comment remplir le formulaire de demande et quelles pièces justificatives transmettre à la demande ?](#)

[Comment retrouver le\(s\) numéro\(s\) de prêt immobilier ?](#)

[Politique de Cookies](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Mentions légales](#)

Notice d'information ou Conditions générales ou Notice d'assurance

➤ Comment identifier le document ?

En fonction des assureurs, l'intitulé de votre notice d'information ou conditions générales ou notice d'assurance, varie. À titre illustratif, voici quelques exemples d'intitulés que vous pourriez trouver sur votre document d'assurance.

Notice d'information détaillée

LOGO
ASSURANCE
EMPRUNTEUR
EXTERNE

Note d'information détaillée
Garantie Emprunteur

Conditions générales valant
Note d'information

LOGO
ASSURANCE
EMPRUNTEUR
EXTERNE

Conditions Générales valant Note d'Information
Assurance et Epargne Long Terme

05 / 2018

Notice valant Conditions
générales

NOTICE (VALANT CONDITIONS GÉNÉRALES)

LOGO
ASSURANCE
EMPRUNTEUR
EXTERNE

Dispositions générales valant
Notice d'information

DISPOSITIONS GÉNÉRALES
VALANT NOTICE D'INFORMATION

Notice d'information -
Conditions générales

NOTICE D'INFORMATION – CONDITIONS GÉNÉRALES
DU CONTRAT D'ASSURANCE DE PRÊT

Notice d'information ou Conditions générales ou Notice d'assurance

➤ Exemple de sommaires possibles

Sommaire

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT	8
ARTICLE 2 : DUREE DES GARANTIES	8
ARTICLE 3 : LA GARANTIE DÉCÈS	9
ARTICLE 4 : LA GARANTIE PERTE TOTALE ET IRREVERSIBLE D'AUTONOMIE (P.T.I.A.)	9
ARTICLE 5 : LA GARANTIE INVALIDITÉ PERMANENTE PROFESSIONNELLE (I.P.Pro)	10
ARTICLE 6 : LES GARANTIES INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE (I.P.T) ET INVALIDITÉ PERMANENTE PARTIELLE (I.P.P)	10
ARTICLE 7 : LES GARANTIES INCAPACITÉ TOTALE DE TRAVAIL (I.T.T) et MI-TEMPS THÉRAPEUTIQUE (M.T.T)	12
ARTICLE 8 : LA GARANTIE INVALIDITÉ SPÉCIFIQUE AERAS	13
ARTICLE 9 : LA GARANTIE EXONÉRATION DES COTISATIONS	13
ARTICLE 10 : LES EXCLUSIONS ET LIMITES DE PRISE EN CHARGE	13
ARTICLE 11 : TERRITORIALITÉ DES GARANTIES	13
ARTICLE 12 : LES BENEFICIAIRES DES PRESTATIONS	13
ARTICLE 13 : LES CONDITIONS POUR ADHÉRER	13
ARTICLE 14 : LES FORMALITÉS POUR ÊTRE ASSURÉ	14
ARTICLE 15 : LES COTISATIONS D'ASSURANCE	14
ARTICLE 16 : LES DECLARATIONS DE SINISTRE	15
ARTICLE 17 : PRESTATIONS, CONTRÔLE ET EXPERTISE	16
ARTICLE 18 : PRESCRIPTION	17
ARTICLE 19 : CONTINUITÉ DU CONTRAT	17
CE/20 012	17
ARTICLE 20 : CONTRÔLE DE L'ASSUREUR	17
ARTICLE 21 : GESTION DU CONTRAT CE/20 012	17
ARTICLE 22 : RECLAMATIONS - MÉDIATIONS	17
ARTICLE 23 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES	14
ARTICLE 24 : LOI APPLICABLE	14
ARTICLE 25 : MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES	14

Préambule p.3

1. QUI PEUT ADHÉRER ET ÊTRE ASSURÉ ?	p.4
2. QUE GARANTIT LA CONVENTION APRIL ASSURANCE DE PRÊT LIBERTÉ + ?	p.5
3. LE CONTENU DE VOS GARANTIES	p.5

3.1. VOS GARANTIES DÉCÈS / PERTE TOTALE ET IRREVERSIBLE D'AUTONOMIE	p.5
3.2. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ SPÉCIALE PROFESSIONS MÉDICALES	p.6
3.3. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ PERMANENTE TOTALE (I.P.T.)	p.6
3.4. VOTRE GARANTIE INCAPACITÉ TEMPORAIRE (I.T.T)	p.8
3.5. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ PERMANENTE PARTIELLE (I.P.P)	p.8
3.6. VOTRE OPTION CONFORT+	p.9
3.7. VOTRE GARANTIE INVALIDITÉ SPÉCIFIQUE (AERAS)	p.10

4. ÉTENDUE TERRITORIALE DES GARANTIES	p.11
---	------

5. PARTICULARITÉS	p.11
-------------------------	------

6. COMMENT METTRE EN ŒUVRE VOS GARANTIES ?	p.11
--	------

6.1. LES DOCUMENTS À NOUS ADRESSER	p.12
6.2. L'EXPERTISE MÉDICALE	p.13
6.3. LES MODALITÉS DE VERSEMENT DE PRÉSTATIONS	p.13
6.4. FAUSSE DÉCLARATION EN CAS DE SINISTRE	p.13

7. CE QUE VOTRE CONTRAT NE PREND PAS EN CHARGE – LES EXCLUSIONS	p.14
---	------

8. A PARTIR DE QUAND ET POUR COMBIEN DE TEMPS ÊTES VOUS GARANTIS ?	p.15
--	------

8.1. MODALITÉS D'ADHÉSION	p.15
8.2. PRISE D'EFFET DE VOS GARANTIES	p.16
8.3. GARANTIE TEMPORAIRE	p.16
8.4. DÉLAI D'ATTENTE	p.16
8.5. RENONCIATION	p.16
8.6. DURÉE DE VOTRE ADHÉSION ET DE VOS GARANTIES	p.17
8.7. CESSATION DE VOTRE ADHÉSION ET DE VOS GARANTIES	p.17

9. VOTRE COTISATION	p.18
---------------------------	------

9.1. COMMENT EST DÉTERMINÉE L'ASSIETTE DE VOTRE COTISATION ?	p.18
9.2. PAIEMENT DE VOTRE COTISATION	p.18
9.3. QUE SE PASSE-T-IL SI VOUS NE PAYEZ PAS VOTRE COTISATION ?	p.18

10. QUELLES INFORMATIONS DEVEZ-VOUS PORTER À LA CONNAISSANCE D'APRIL ?	p.19
--	------

11. CONVENTION AERAS («S'ASSURER ET EMPRUNTER AVEC UN RISQUE AGGRAVÉ DE SANTÉ»)	p.19
---	------

12. SANCTIONS EN CAS DE FAUSSE DÉCLARATION	p.19
--	------

13. QUE FAIRE EN CAS DE RÉCLAMATIONS ?	p.20
--	------

14. PRESCRIPTION	p.20
------------------------	------

15. ADHÉSION A LA MNCPA	p.21
-------------------------------	------

16. PROTECTION DE VOS DONNÉES	p.21
-------------------------------------	------

Lexique	p.22
---------------	------

Annexes	p.24
---------------	------

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

PRÉSENTATION DU CONTRAT D'ASSURANCE DE GROUPE

CHAPITRE 1 • La vie de l'adhésion au contrat d'assurance de groupe

Article 1 : Objet de l'adhésion	1
Article 2 : Conditions préalables à l'adhésion	1
Article 3 : Consentement - Election de domicile - Renonciation à l'adhésion	1
Article 4 : Formalités d'adhésion	1
Article 5 : Formalisation de notre décision	1
Article 6 : Bénéficiaire du l'adhésion	1
Article 7 : Prise d'effet de l'adhésion	1
Article 9 : Cession	1
9.1. Montant	1
9.2. Vos obligations	1
9.3. Délai de paiement	1

CHAPITRE 2 • Vos garanties

A/ DISPOSITIONS COMMUNES

Article 10 : Prise d'effet des garanties	3
Article 11 : Choix de la formule	3
Article 12 : Cessation des garanties	4

B/ GARANTIES

Article 13 : Etendue des garanties	4
Article 14 : Garantie Décès et Perle totale et irréversible d'autonomie	4
14.1. Garantie Décès	4
14.2. Garantie Perle totale et irréversible d'autonomie	4
Article 15 : Les garanties en cas d'arrêt de travail	4
15.1. Garantie Incapacité temporaire de travail	4
15.1.1. Définition	4
15.1.2. Versement des prestations	4
15.1.3. Franchise	4
15.1.3.1. Les affections dorsales	4
15.1.3.2. Les affections psychiques et neuro-psychiques	4
15.2. Garantie Invalidité permanente totale et invalidité permanente partielle	4
15.2.1. Mise en œuvre des garanties	4
15.2.2. Eligibilité des garanties	4
15.2.3. Détermination du taux d'invalidité	4
15.2.4. Cessation du versement des prestations en cas d'IPP	4

C/ DISPOSITIONS EN CAS DE SINISTRE

Article 16 : Délai de déclaration d'un sinistre et prescription	6
16.1. Déclaration	6
16.2. Prescription	6
Article 17 : Documents à nous adresser	6
Article 18 : Contrôle médical	6
Article 19 : Procédure en cas de litige	6

D/ EXCLUSIONS

Article 20 : Exclusions générales	7
Article 21 : Exclusions spécifiques à certaines garanties	7

CHAPITRE 3 • Dispositions diverses

Article 22 : Traitement des réclamations et procédure de médiation	7
Article 23 : Protection des données personnelles	8
Article 24 : Prospection	8
Article 25 : Dématerialisation	8
Article 26 : Autorité chargée du contrôle de l'assureur	8
Article 27 : Convention de preuve	8

CHAPITRE 4 • Lexique

Conditions particulières

Exemple : conditions particulières définitives et des annexes éventuelles, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance, ou conditions spécifiques

➤ Comment identifier le document ?

L'**entête de votre document** peut apparaître sous les formes suivantes, en fonction de l'assureur.

Délégation d'assurance

DELEGATION D'ASSURANCE
(destinée à l'organisme prêteur)

Certificat d'adhésion

ATTESTATION D'ASSURANCE
"CERTIFICAT D'ADHESION"

Certificat individuel
d'adhésion

CERTIFICAT INDIVIDUEL D'ADHESION n°

Conditions particulières

Conditions particulières n°00000000000000000000 établies le 10/10/2021 à 19h00

Exemplaire Prêteur
Conditions Particulières

Ces conditions particulières complètent les conditions générales de votre souscription au contrat n°00000000000000000000 qui vous ont été remises avec votre bulletin de souscription.

Certificat d'engagement
d'assurance valant attestation

REF : 00000000000000000000

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT D'ASSURANCE VALANT ATTESTATION

Délégation de bénéfice



Conditions particulières

Exemple : conditions particulières définitives et des annexes éventuelles, certificat d'adhésion, attestation d'assurance, certificat d'assurance, ou conditions spécifiques

SPECIMEN

Demande d'affiliation signée électroniquement

**ATTESTATION D'ASSURANCE
"CERTIFICAT D'ADHESION"**

Votre interlocuteur : Assureur XXX
Tel : XX-XX-XX-XX-XX

Adresser toute correspondance à : Assureur XXX

Référence : XXXXXX

ASSURÉ
Monsieur XXXXXX
Adresse

Résidence fiscale : France (80000)
Date de naissance : XXXXX/XX/XXXX
Lieu de naissance : XXXXXX
Non fumeur
Profession : XXXXXX
Catégorie professionnelle intellectuelle supérieure
Déplacements professionnels : > 20 000 km/an
Travail en hauteur : non
Travail en manutention : non

ORGANISME PRÉTEUR

BÉNÉFICIAIRE(S) DES GARANTIES :

ADRESSE

Référence : 1
Capital emprunté : XX XXXX
Durée : XXX mois
Taux d'intérêt : XXXXX%
Type de prêt : Prêt Amortissable - Taux fixe et échéances constantes

Assuré 1 (sociétaire)
M. XXXXX XXXX né(e) le XX/XX/XXXX
Adresse

Type de projet
Prêt en cours

Le sociétaire a soussigné le contrat Garantie Emprunteur en couverture des prêts ci-dessous.

Caractéristiques des prêts à la date d'effet du

Montant du prêt	Prêt n°1
XXX XXXX	XXX XXXX
Taux d'intérêt annuel	XXXX%
Durée	XXXX mois
Type de prêt	Prêt à mensualités intégrant une assurance variable
Mensualité du prêt	XXX mensualités

Tout différencie de déblocage ou période d'anticipation, d'une durée maximale de 36 mois à compter de la signature de l'offre de prêt, en sus de la durée du crédit mentionnée ci-dessus, est couvert et inclus dans les cotisations.

Taux de couverture (quotidiens)

Assuré 1	Prêt n°1
Décès/P.T.I.A.	100 %
I.T.T./I.P.T.	100 %

Taux Annuel Effectif de l'Assurance

Assuré 1	Prêt n°1
TAE* Assuré 1	0,17 %

* Expression du coût de l'assurance en un taux comparable au taux de crédit imposé par le législateur en 2013 : correspond à l'écart de TAEG avec ou sans assurance.

Garanties

Garanties Décès/PTIA : Capital restant dû du prêt au jour du décès ou de la reconnaissance de la PTIA, pondérée de la quotité.
Garanties I.T.T./I.P.T. : Mensualité due pour le prêt au jour du sinistre, pondérée de la quotité, dès le 91 ème jour d'incapacité / invalidité.
Cette adhésion bénéficie d'une extension de garanties selon les dispositions de la Note d'Information vis à vis du contrat d'assurance de prêt en vigueur au jour précédent la substitution, et selon les termes des conditions particulières remises.

Date d'effet et durée des garanties

Les garanties prennent effet le Ces garanties sont effectives pendant la durée des prêts et leur différencie de déblocage, y compris

Organisme prêteur, désigné par le sociétaire comme bénéficiaire

Notre sociétaire assuré reconnaît :

- avoir autorisé _____, par l'intermédiaire de son gestionnaire _____ qui s'y oblige dans les 30 jours, à informer votre établissement de crédit de tout retard ou défaut de paiement, de toute modification ou résiliation de son adhésion,
- avoir pris note qu'en cas de non paiement des cotisations, votre établissement de crédit en sera informé, et pourra s'il le souhaite se substituer pour le paiement des cotisations.

Les garanties ci-dessus sont définitivement accordées aux assurés, dans les conditions prévues à la Note d'Information remise au sociétaire. Votre établissement de crédit devient bénéficiaire du contrat.

** cette condition particulière ne comporte pas de réserve médicale.

Point d'attention

Vérifiez que le bénéficiaire des garanties est bien votre établissement bancaire:
CASDEN